

« La méthode, la méthode, vous dis je... »

Un projet ne vaut que s'il est partagé par tous
Saint Exupéry

Une année d'expérimentation ... déjà !

Certains diront que cette année a été longue et peu productive en terme de « concrétisation », d'autres diront que cette année a été trop courte et que la simple compréhension du projet est encore incomplète...

De toute façon, cette année a été enrichissante, grâce aux très nombreuses réunions de travail, qui ont permis beaucoup d'expressions, de confrontations, d'évolutions.

Et cela en grande partie grâce aux multiples sorties sur le terrain, moments privilégiés de connaissance du territoire, donc d'appropriation de ce territoire par ceux qui y vivent, première démarche vers une gouvernance nouvelle, élément indispensable du développement durable.

« La gestion intégrée des zones côtières n'est pas un substitut à l'aménagement sectoriel, mais un processus qui évite la fragmentation, en mettant l'accent sur les liens entre les différents secteurs.

(Conseil de l'Europe, Code de conduite européen des zones côtières, Doyen Prieur)

« On entend par gestion intégrée l'aménagement et l'utilisation durable des zones côtières, prenant en considération le développement économique et social lié à la présence de la mer, tout en sauvegardant, pour les générations présentes et futures, les équilibres biologiques et écologiques fragiles de la zone côtière et les paysages »

(idem)

A l'échelle de l'expérimentation menée sur le littoral des Maures, (et je pense que la problématique est la même pour d'autres expérimentations GIZC), il s'agit de créer des instruments permettant d'assurer :

- une transversalité entre tous les acteurs
- une coordination des objectifs, des politiques, et des actions
- une interaction entre l'environnement et les usages existant sur le littoral, usages de plus en plus souvent conflictuels.

Il s'agit donc bien d'une recherche d'une nouvelle méthode de gouvernance, alliant démocratie électorale et démocratie participative, de façon à permettre l'émergence d'une politique nouvelle du littoral, en intégrant le cadre social, le cadre économique et le cadre environnemental.

Ce dialogue entre Développement et Environnement est mené par l'Observatoire Marin depuis de nombreuses années. Il constitue le cœur de la démarche d'expérimentation menée sur le littoral des Maures, expérimentation qui a consisté à produire un ensemble d'outils permettant l'expression de tous les acteurs, des représentants de l'Etat à l'habitant du territoire, en passant par les élus et techniciens territoriaux, les associations et les acteurs économiques, les agences, les scientifiques et les universitaires.

Et permettant, je l'écris encore une fois, l'appropriation du territoire par « les vivants », qui y vivent, qui en vivent, et qui espèrent pouvoir continuer à y vivre !

Les outils expérimentés sont-ils pertinents ?

Ont-ils permis l'expression des habitants sur leur vision d'un futur (de leur futur) pour le littoral ?

Ont-ils permis une réappropriation de leur littoral par les habitants ?

Et pourquoi ces questions sont-elles récurrentes depuis le début de l'expérimentation ?

Pourquoi cette difficulté à comprendre, à accepter, que le littoral, (zone côtière et maritime), puisse être géré, et a besoin d'être géré, d'une manière différente ?

La tradition française d'une politique du littoral exclusivement pensée, réglementée, et mise en œuvre par un puissant Etat Central pendant des siècles, est toujours présente, parfois de façon inconsciente.

Le mode de pensée de l'Etat a été longtemps, sous prétexte de rationalisation et de planification, une affectation autoritaire de zones côtières prédéfinies, à un usage économique unique, ou majeur, sans tenir compte de la volonté, ou simplement des désirs, des habitants de ce littoral.

Ce « poids historique » est ébranlé par les premières démarches « d'aménagement partenarial » (Mission Racine en Languedoc Roussillon, mise en place du cadre réglementaire des SMVM, par exemple) mais l'encadrement de l'Etat est toujours très présent.

Ce n'est qu'en 2001 que la DATAR affirme (et s'il est besoin d'affirmer si clairement, ce n'est pas sans raison !) :

« La gestion intégrée doit désormais dépasser les approches strictement juridiques et réglementaires fondées sur la contrainte, pour privilégier les logiques de projet et de partenariat »

C'est pourquoi l'équipe projet a essayé de développer en même temps une démarche et des outils.

Car le « laboratoire d'idées » est inséparable de la recherche d'identification et d'originalité des territoires.

Car si l'on souhaite que « les vivants » se réapproprient leur territoire, il est nécessaire de retrouver des lieux et des temps de rencontre, de dialogue, de transmission du savoir et de l'histoire des territoires et des paysages, des temps de « sociabilité ».

Les processus de concertation qui ont été expérimentés, du plus institutionnel au « bricolage de terrain » peuvent être résumés ainsi :

la concertation est-elle le lieu d'élaboration des politiques publiques, ou un processus de l'acceptation de politiques publiques élaborées « plus haut » (par l'Etat ou par une technocratie Régionale ou Départementale) ?

Cette année d'expérimentation exprime pour moi le cœur du développement durable :
l'élaboration de nouvelles formes de dialogue entre tous les acteurs.

Certaines GIZC vont déboucher sur la mise en place d'outils informatiques dits « de dialogue », forums et autres.

L'informatique permet certainement un accès facilité et rapide à l'information, ce qui est un préalable indispensable à toute concertation.

Mais la juxtaposition d'opinions dans les « forums » et autres « boîtes à idées » ne constitue pas un dialogue constructif.

Cela ne permet que l'affirmation de positions par rapport à un projet préétabli, et donc le durcissement automatique de ces positions, révélatrices de conflits d'usages du territoire

littoral, au lieu d'une construction progressive et partagée du devenir de ce territoire par l'élaboration partenariale de projets.

On assiste ainsi à la mise en place d'arènes, au sens romain de lieux d'affrontements spectaculaires, plutôt qu'à la mise en place d'agoras, lieux de démocratie pour les grecs, permettant la prise de parole.

Donc, si « l'outil » informatique est devenu indispensable, pour l'accès à la connaissance et à l'information, il ne saurait, pour moi, remplacer la « démarche » de projet.

La mise en œuvre de l'action publique passe par une phase de décision, qui est l'aboutissement d'un dispositif de concertation, dispositif basé sur un contexte réglementaire en pleine évolution.

C'est pourquoi j'écrivais plus haut « ...le cœur du développement durable... » car le temps de la décision est essentiel et irremplaçable.

Mais la concertation devient, elle aussi, indispensable.

Non pas pour créer un processus uniquement destiné à faciliter l'acceptation de politiques publiques préélaborées, comme on le voit encore trop souvent (ITER/LGV/LTHT...) et dans ce cas, même la mise en place d'outils spécifiques comme la commission nationale du débat public, ne peut sauver la démarche, car les citoyens se sentent grugés, et l'on assiste à la transformation du débat public en arène d'affrontements, et au blocage du projet !

Pour imaginer un processus d'élaboration et de négociation d'un projet dans son ensemble, il convient de travailler à une échelle permettant la compréhension de la complexité des conflits d'usages existants ou possibles, et de mise en évidence des dimensions sociales, historiques, paysagères, etc., en un mot de la dimension humaine de ce projet.

Bien évidemment, de cette façon, après la démocratie électorale et la démocratie participative, on assiste à l'émergence de la démocratie délibérative et de la démocratie territoriale.

Et l'enjeu de l'expérimentation GIZC est bien là, le choix étant dans la mise en place d'une concertation, d'une communication, qui ne sont que les parapluies de stratégies décisionnelles, ou bien dans la mise en place d'outils et de démarches, éléments de décisions effectivement concertées.

En conclusion, l'expérimentation GIZC du littoral des Maures est-elle porteuse de progrès ?

Face à toutes ces possibilités de blocage, que j'ai évoqué, je pense que l'année d'expérimentation est riche de résultats et de possibilités :

- de résultats, car l'équipe projet, et surtout l'Observatoire Marin et MALTAE, ont essayé et réussi, la mise en place d'espaces temps très nombreux de « sociabilité », de rencontres, de transmission du savoir, du savoir-faire, de l'histoire, des paysages... et ainsi de tester une façon (des façons !) de permettre aux habitants du territoire de se réapproprier leur espace de vie, d'imaginer un futur, d'arriver ainsi à une démarche de projet.
- de possibilités, car les journées « laboratoires d'idées » ont montré qu'il était possible, bien que difficile, d'arriver à recréer des agoras, quand on parle du littoral, de la mer et de la côte et pas seulement des arènes !

Cette expérimentation d'une année peut-elle continuer ? doit-elle continuer ? et, si oui, comment ?

Pour moi, évidemment, la réponse est oui, car le développement durable et la démocratie délibérative sont des enjeux essentiels, mais longs à mettre en place.

Il n'y a eu sur le littoral des Maures qu'une expérimentation, qu'il y a une absolue nécessité de développer, de poursuivre.

Et la méthode ???

Sur ce territoire littoral, il y a l'Observatoire Marin du Littoral des Maures, compétence du SIVOM, à la fois outil et démarche...

Les interrogations des uns et des autres, au long de cette expérimentation, ont souvent porté sur la définition d'objectifs précis d'application de la démarche GIZC.

Mais ces applications sont, depuis longtemps grâce à l'Observatoire Marin, opérationnelles et définies :

Etat du milieu marin, étude du trait de côte, mouillage organisé, balisage environnemental, sentier sous-marin, nettoyage des plages, gestion des eaux de baignade... la liste est longue, et vous la connaissez, elle vient de plus de s'enrichir des travaux sur Natura 2000, de la future zone d'adhésion du Parc National de Port Cros, de l'opération Pelagos etc.

Le but du « jeu » n'était, ni de rajouter un autre objectif, ni d'en sélectionner un ou plusieurs...

Le but du jeu était d'appliquer sur ces thèmes connus, une nouvelle approche, celle de la concertation, mot recouvrant un ensemble de dimensions que j'ai essayé d'exposer.

D'appliquer la concertation, ou d'améliorer cette concertation, car, bien sûr, l'équipe de l'Observatoire Marin avait déjà travaillé cette thématique, ainsi que MALTAE.

Alors comment ?

Peut être en transformant l'essai mené pendant cette année d'expérimentation, en développant les moyens de l'Observatoire Marin.

Cette décision permettrait de continuer à conjuguer Développement et Environnement sur l'espace côtier et maritime, tout en faisant émerger en priorité la notion de concertation. Pour cela il convient de compléter les compétences scientifiques et pédagogiques actuelles de l'Observatoire Marin avec des moyens en sciences humaines.

Rémy DROUIN